

Groupe de travail « Appui Institutionnel au Secteur Agricole »

Entretien avec Jean-Bosco Bouyer

Chargé de mission, formations agricoles (depuis septembre 2003)

Ministère des affaires étrangères

Direction de la coopération technique

Sous-Direction du développement social et de la coopération éducative

Bureau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

Date : 13.01.2004

Lieu : MAE, Paris

Avec : A.Lhomme, animation du groupe de travail

Objet

Cet entretien avait pour but de recueillir le point de vue d'un assistant technique¹, à partir de son expérience, sur la thématique de l'appui institutionnel, ainsi que ses attentes vis-à-vis du groupe de travail.

Expériences antérieures en matière d'Appui Institutionnel

- Appui à la création d'une direction au sein du Ministère de l'élevage au Tchad (direction de l'organisation pastorale).
- Projet d'Appui Institutionnel et de Formation des Cadres (PAIFC) du Ministère de l'agriculture de Haïti.

Comment définissez-vous l'appui institutionnel ?

Un des objectifs du MAE est d'accompagner les Etats dans leurs démarches de bonne gouvernance. Or celle-ci se fonde sur le dialogue entre la Société civile et l'Etat. Donc l'appui institutionnel auprès des administrations en phase, d'une part, de recentrage sur leurs missions propres (orientation, programmation, suivi, évaluation) et, d'autre part, d'ouverture à de nouveaux partenariats est une évidence. L'accompagnement des opérateurs de la Société civile est la seconde priorité de l'appui institutionnel afin de renforcer les interlocuteurs principaux de l'Etat.

Dans un premier temps, l'appui institutionnel était centré sur l'Etat et sa réforme.

Par la suite, il a évolué vers un appui aux acteurs de la société civile.

Illustration : Le projet PAIFC en Haïti avait deux objectifs au départ :

- contribuer à la définition de quatre politiques sous-sectorielles : réforme agraire, irrigation, gestion des bassins versants et appui aux OPA.

- former les cadres chargés de mettre en œuvre ces politiques.

Mais la définition de politiques n'est pas possible sans avoir un ancrage de terrain, qui apporte de l'expérience, met en phase avec la réalité et permet d'alimenter la réflexion. D'où la mise en place d'expériences pilotes d'appui aux OPA dans chaque secteur.

Une fois les politiques sous sectorielles validées, les autorités haïtiennes ont demandé au PAICF un travail d'identification des outils de politiques publiques pour la mise en œuvre de ces politiques sous

¹ Les propos exprimés n'engagent que leur auteur, et non l'organisme pour lequel il travaille.

sectorielles. Les concertations ont permis de faire émerger un ensemble d'instruments dans les domaines suivants :

- environnement réglementaire et juridique
- formation/information
- observatoire et recherche
- partenariat, mandat,
- financement et co-financement

Suite aux élections de 2000 contestées pour cause de fraude. La France décide d'abandonner l'appui institutionnel auprès des structures de l'Etat et le PAIFC passe d'un appui institutionnel au Ministère de l'Agriculture à celui aux OPA, ONG ou structures de développement porteuses de projets.

Les personnes en poste d'appui institutionnel devraient avoir, au préalable, une forte expérience de terrain qui permet d'avoir des référents établis à partir d'une pratique avec des acteurs économiques. C'est ce qui a rendu crédibles aux yeux de nos partenaires et des autres bailleurs toute une génération d'assistants techniques français. Il me semble peu productif de mettre à ce type de poste des jeunes ingénieurs qui n'ont que peu d'expériences pratiques du contact des producteurs de leurs organisations et des prestataires de services du monde rural.

Les propositions et attentes par rapport au groupe de travail

- La mission d'un réseau est de donner une information synthétisée sur ce qui se fait.
- L'information doit être courte et hebdomadaire.
- Les problématiques générales abordées doivent être illustrées d'encarts pays synthétiques, spécifiant les actions menées, les contraintes et atouts rencontrés.
- Besoin de rencontres physiques des membres du groupe de travail sur un thème précis.
- Besoin d'une information sur les outils de politiques publiques, sur le développement local sur la coopération décentralisée....